**PLAN DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE DES PROJETS**

| **N°** | **Faiblesses** | **Actions de renforcement de capacité suggérées** | **Responsable** |
| --- | --- | --- | --- |
| 1 | Manque d’une politique spécifique contre la fraude et la corruption | Elaboration d’une politique standard contre la fraude et la corruption par le PNUD en collaboration avec ces partenaires qui ne possèdent aucune politique eux-mêmes.  Action :  Recrutement d’un consultant | M&E  Procurement |
| 2 | Absence d’un manuel de procédures de gestion, ou les procédures de gestion du PE ne sont pas mises à jour | Recruter un consultant pour l’élaboration d’un modèle de manuel de gestion financière et administrative, destiné aux associations locales de petite taille. | M&E  Procurement |
| 3 | Faiblesses dans les procédures pour l’élaboration de projets et le suivi-évaluation de projets accomplis | Former les responsables de programmation, de suivi et d’évaluation chez les PE, afin de renforcer leurs capacités générales dans ce domaine.  Former le partenaire sur les principes d'élaboration des projets | M&E |
| 4 | Absence d’un système de comptabilité professionnel et/ou le système comptable n’est pas paramétré correctement | Le PNUD peut aussi considérer l’achat direct d’un logiciel comptable professionnel pour les PE qui ne possèdent aucun système. | Marie Agnes |
| 5 | Faiblesses dans les contrôles gérant les imputations comptables / absence de procédures | Formation avec ces partenaires sur les procédures de gestion comptable, y compris les meilleures pratiques en classement et archivage de documents comptables. | Pascasie et Assistant-e-s |
| 6 | Manque de procédures gérant les comptes bancaires et/ou de la caisse du PE | Formation sur la tenue des comptes : les rapprochements bancaires | Pascasie  Jocelyne et Assistant-e-s |
| 7 | Gestion des immobilisations du PE à améliorer | Le PNUD doit considérer l’établissement des outils de gestion pour faciliter l’inspection et contrôle des biens, équipements et stocks des PE qui possèdent plus qu’un stock de consommables bureaucratiques. | Jeanne D’Arc |
| 8 | Manque des états financiers qui couvrent l’ensemble des activités du PE. | Le PNUD doit former le partenaire sur les normes internationales d'établissement des états financiers (IFRS / IPSAS) afin d’accompagner les PE dans la préparation d’états financiers à part des rapports financiers exigés par leurs bailleurs de fonds. | Marie Agnes  Pascasie |
| 9 | Absence d’audit interne et/ou externe du PE | Le PNUD doit réaliser plus de missions de vérification ponctuelles ou d’audit pour les partenaires | Jocelyne  Assistant-e-s |
| 10 | Faiblesses dans les procédures de passation des marchés du PE et/ou non-respect des procédures en vigueur  Manque d’une base de données de fournisseurs et prestataires de service | Formation sur les procédures de passation de marché appropriées pour les ONG de petite taille dans un modèle de manuel de gestion.  Le PNUD peut aussi appuyer ses PE dans l’établissement d’une liste de base de données de fournisseurs et prestataires fiables sur le marché local. | Procurement  Procurement |